

## Réunion annuelle des premiers ministres provinciaux

Une concertation poussée de tous les gouvernements et une ferme volonté de donner la priorité à la lutte contre le chômage plutôt qu'à la lutte contre l'inflation sont les pré-requis à la relance économique canadienne.

Tel est le consensus auquel sont arrivés les premiers ministres des provinces réunis les 25 et 26 août à Halifax (Nouvelle-Écosse), à l'occasion de leur réunion annuelle.

Pour la première fois étaient invités, à titre d'observateurs, des leaders des deux territoires: M. Chris Pearson, leader du gouvernement du Yukon, et M. George Braden, leader des membres élus du Conseil des Territoires-du-Nord-Ouest.

Après avoir passé en revue la situation économique, les premiers ministres ont reconnu la nécessité de faire un "effort coordonné et intégré pour relancer l'emploi".

À cette fin, ils souhaitent la tenue, dans les plus brefs délais, d'un sommet économique fédéral-provincial sur l'économie. En vue de cette éventuelle conférence, les premiers ministres ont adopté un programme intégré de relance économique en dix points qu'ils entendent soumettre à la discussion.

Les principaux points de ce programme sont les suivants:

- changement immédiat de la politique monétaire canadienne pour que les Canadiens puissent profiter pleinement des bénéfices de la chute des taux d'intérêt dont l'évolution devrait suivre celle des taux d'intérêt américains;
- adoption d'un programme qui permettrait d'accroître la confiance des investisseurs et de relancer les créations d'emplois, et modification de l'Agence d'examen de l'investissement étranger;
- modification du programme énergétique national et adoption de mesures fiscales qui encourageront les Canadiens à investir dans la création d'emplois;
- réduction du déficit des gouvernements;
- maintien à leur niveau actuel des contributions du gouvernement fédéral aux programmes à frais partagé dans les domaines de l'éducation post-secondaire et de la santé afin que les provinces puissent faire face aux problèmes économiques et sociaux; réduction du doublement des programmes entre les deux ordres de gouvernement;
- consultation des provinces, par Ottawa, en vue de la réunion sur la renégociation

des accords tarifaires (GATT) qui se tiendra à Genève en novembre, et participation des provinces à cette réunion;

- mise en place de projets (communs ou indépendants) par les deux ordres de gouvernement dans les secteurs des transports et de l'énergie.

Lors d'une conférence de presse donnée le 27 août, le vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a redit qu'il était prêt à collaborer avec les provinces. Cependant, a-t-il fait remarquer, pour qu'un nouveau sommet fédéral-provincial sur l'économie soit profitable, il faut qu'il soit préparé avec soin et que l'on présente à son ordre du jour des propositions précises et concrètes.

Dans l'immédiat, M. MacEachen suggère plutôt la tenue d'une rencontre des ministres des Finances où l'on discuterait de certains points bien précis.

Le communiqué émis par les premiers ministres note aussi que sur la question de la lutte à l'inflation chaque province a choisi d'adopter sa propre politique.

## Important accord d'amodiation sur les ressources au large du Labrador

La société canadienne Ocelot Industries Ltd. et la société AGIP Canada Ltd., filiale à part entière de la société pétrolière d'État d'Italie, sont convenus d'un important contrat d'amodiation relatif à l'exploration de la concession de l'AGIP au large de la côte du Labrador.

Les parties se sont également entendues sur un programme de mise en valeur de la concession de l'Ocelot située dans l'Ouest canadien.

Cette entente se traduira par des dépenses de \$70 millions ou plus pour la recherche de nouveaux gisements de pétrole et de gaz naturel, tant au large du Labrador que dans l'Ouest canadien, au cours des trois à cinq prochaines années.

Le Programme d'encouragement du secteur pétrolier du Programme énergétique national subventionnera largement les recherches.

Les sociétés doivent encore négocier les derniers détails de l'entente et la faire approuver par les organismes gouvernementaux intéressés.

## Service ADAC entre Toronto-Ottawa-Montréal



Le ministre des Transports, M. Jean-Luc Pepin, a annoncé récemment que le gouvernement fédéral avait autorisé l'exploitation d'un service de transport aérien ADAC sur les routes Toronto-Montréal-Ottawa, au moyen d'appareils DASH-7, comme celui que l'on voit sur la photo.

Le Ministre a ajouté que Canavia Transit Inc. et City Center Airways Limited seraient prêtes à desservir la route Toronto-Ottawa dès le printemps pro-

chain, pourvu qu'elles satisfassent aux exigences de la Commission canadienne des transports afférentes à la délivrance de permis d'exploitation.

Au début, le service sera assuré entre Ottawa et l'aéroport de l'Île de Toronto au moyen de trois appareils DASH-7 d'une capacité de 50 passagers et comprendra 12 vols quotidiens. Le service à destination de Montréal depuis Toronto et

(suite à la page 8)